

L'INFO MUNICIPALE

la belle
D'AMOUR ET DE NATURE

VOLUME 35 - NUMÉRO 9 - 4 SEPTEMBRE 2024

MOT DE LA MAIRESSE

Quelle belle saison estivale nous avons eu !

Nous vivons vraiment dans l'une des plus belles municipalités de la région et nous pouvons en être fiers. Rien n'est parfait, c'est bien évident, mais nous pouvons compter sur plusieurs entités pour faire de Labelle un endroit où il fait bon vivre. Je pense notamment aux différents services, organismes et associations de Labelle qui organisent nombre d'événements pour le bonheur de tous. Merci de faire partie de notre si belle communauté. Au cours des derniers mois, nous avons également accueilli deux nouveaux commerçants sur notre territoire, soit M. Alexis Jubinville qui a repris le garage Gareau et qui s'appelle maintenant le **Garage A.J.** ainsi que Mme Greta Perez Campos qui a ouvert **LaBelle Pirate**. Je ne peux qu'être heureuse de voir notre municipalité se dynamiser. D'ailleurs, nous avons de plus en plus de nouveaux résidents permanents qui viennent s'établir à Labelle.

Comme je le disais précédemment, rien n'est parfait, car dans la nuit du 7 au 8 août dernier, certains de nos bâtiments municipaux ont malheureusement subi du vandalisme, soient le bâtiment situé à la halte routière, là où se situe le P'tit café d'Élodie, l'Atelier des chutes ainsi que le bloc sanitaire du parc des Cheminots. La Sûreté du Québec a le dossier en main.

Le lendemain, 9 août, des pluies torrentielles ont affecté certains de nos chemins. Au plus fort de la crise, 165 résidences de Labelle étaient enclavées. Fort heureusement, nos équipes des travaux publics et de sécurité incendie ont rapidement procédé pour limiter les dégâts et réparer ce qui devait l'être. Un merci particulier à nos employés de ces services qui n'ont pas compté leurs heures pour le bénéfice des citoyens. Malgré tout, nous avons été chanceux comparativement à ce que d'autres municipalités ont subi. Les membres du conseil et moi souhaitons aussi remercier Mme Christiane Allard et MM. Bernard Vézina et Yann Vézina d'avoir ouvert leur entreprise **Les Agrégats de Labelle**, en urgence, pour le Service des travaux publics qui ont eu grand besoin de matériel pour sauver certains chemins et en remettre d'autres à niveau. À nouveau, tous ces gestes font de Labelle un endroit dont nous pouvons être fiers.

Enfin, pour revenir avec de bonnes nouvelles, nous avons enfin reçu les plans et devis préliminaires nous permettant de déposer notre demande de subvention pour les travaux plus que nécessaires, de la phase 1 et une partie de la phase 2, sur le chemin du Lac-Labelle. Avec ce document, nous pouvons donc ENFIN passer à l'étape cruciale de demande de financement. Le programme en question nous permet d'avoir accès à une subvention de 80 %, ce qui est très intéressant pour une municipalité comme la nôtre. Pour vous donner un exemple, si nous avons déposé notre demande lors du Programme précédent, nous n'aurions eu que 60 % de subvention. La charge fiscale sur la municipalité aurait été énorme. Patienter un peu aura été la meilleure décision pour l'ensemble des contribuables.

Vicki Emard, mairesse



Nicolas Bottreau
Conseiller



Noémie Biardeau
Conseillère



Annick Laviolette
Conseillère



Vincent Normandeau
Conseiller



Isabelle Laramée
Conseillère



Julie Marchildon
Conseillère

SUIVI DES SÉANCES

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du 5 août 2024 et de la séance ordinaire du 19 août 2024

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 AOÛT 2024

APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Le conseil a accepté la soumission de Nordmec Construction Inc. pour la mise aux normes du barrage du Lac-Labelle au coût de 472 189,62 \$ plus les taxes, le tout selon les termes et conditions du devis d'appel d'offres numéro 2024-04, et ce, conditionnellement à l'obtention de toutes les autorisations requises.

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a autorisé le transfert de soldes de l'excédent affecté non utilisés par des résolutions de 2020 et 2021 à divers projets qui n'ont pas été réalisés dans l'excédent non affecté.

Il a été résolu d'accepter la lettre d'entente numéro 2024-014 avec le SFCP, section locale 3412.

Le conseil a accepté la demande de modification pour la conversion de six luminaires additionnels préparée par Énergère au coût de 2 767,38 \$ plus les taxes et de modifier la résolution numéro 176.06.2024 en remplaçant la dépense autorisée de 1 744,29 \$ par 2 284,29 \$ plus les taxes. Et enfin d'affecter une somme de 10 000 \$ de l'excédent accumulé non affecté.

Il a été résolu de mandater Construction Mada pour la réalisation de travaux de réparation de la structure de l'abri à bagages endommagée par de forts vents au montant de 3 800 \$ plus les taxes.

Le conseil a autorisé la présentation de deux demandes d'aide financière au MTMD dont une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – Sécurisation – Travaux prioritaires et la seconde au programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – Sécurisation – Travaux non prioritaires.

RÈGLEMENTS

Considérant que la Municipalité a décrété, par le biais du règlement d'emprunt numéro 2024-410, un emprunt et une dépense de 450 000 \$ pour la mise aux normes du barrage du Lac-Labelle. Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à ces travaux et que le résultat est supérieur à ce qui avait été estimé. Il a été résolu d'amender le règlement d'emprunt numéro 2024-410 relatif à la mise aux normes du barrage du Lac-Labelle afin d'en augmenter la dépense

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Le conseil a autorisé l'achat de deux (2) billets pour le souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut qui aura lieu le 23 octobre 2024.

Le conseil a approuvé la demande de paiement numéro 9 de Jomaco inc. au montant de 96 097,76 \$ incluant les taxes relativement aux travaux de construction du pavillon des loisirs.

Les mandats suivants ont été accordés :

- Plomberie St-Jovite pour la fourniture et l'installation de deux (2) abreuvoirs et de la tuyauterie nécessaire au nouveau pavillon des loisirs.
- TMP Réfrigération Inc. pour l'installation d'une thermopompe à la Chapelle du centre communautaire (anciennement localisée dans l'ancien pavillon des loisirs). Alexandre Barbe Électricien Inc. a, quant à lui, été mandaté pour faire le démantèlement de ladite thermopompe et la relocaliser à la Chapelle.
- Pour faire suite au mandat octroyé à DEC ENVIRO pour des travaux de laboratoire en octobre 2023, un mandat additionnel a été donné pour des analyses supplémentaires nécessaires relatives à la construction du pavillon des loisirs.
- Équipe Laurence pour l'actualisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites potable, d'égout et de chaussée de la Municipalité.
- Le Service en ressources humaines et relations de travail et les Services juridiques FQM pour des conseils et appuis en matière de ressources humaines et relations du travail.

Le conseil a approuvé le budget révisé de l'OMH pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 concernant l'ensemble immobilier 2370 de Labelle.

Le conseil a autorisé l'affichage du poste de directeur.trice général.e/greffier.ère trésorier.ère suite à l'intention annoncée par Mme Claire Coulombe de prendre sa retraite d'ici la fin de l'année 2024.

En raison d'une forte demande pour les cours de natation, il a été autorisé d'embaucher, Mme Emma Chataignère, à titre d'assistante monitrice à la piscine à compter du 21 septembre 2024.

TRAVAUX PUBLICS

Le conseil a autorisé la signature d'une entente de délégation de gestion concernant l'entretien et la réfection de chemins multiusages avec la Direction de la gestion des forêts du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

TRAVAUX PUBLICS - SUITE

Suite au transfert à la Municipalité de la section du boulevard du Curé-Labelle, anciennement la route 117, par le MTQ, certains ponceaux étaient en très mauvais état. Comme le MTMD accepte de verser une compensation pour la réfection de ceux-ci, une étude devra cependant être faite par une firme d'ingénieurs. À cet effet, le conseil a mandaté FNX Innov pour la réalisation d'études avant-projet sur trois (3) ponceaux situés sur le boulevard du Curé-Labelle.

Le conseil a également autorisé à présenter une demande auprès du MTMD afin de trouver une solution dans la sécurisation de l'intersection du chemin de la Gare et de la montée des Paysans.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Une demande de dérogation mineure a été présentée et il a été résolu :

D'accepter pour la demande numéro 2024-018 une dérogation de 0.41 mètre pour la régularisation de l'empiètement du porte-à-faux du bâtiment principal en marge avant. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé sur le lot 5 224 578 au 54, rue de la Montagne.

Une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été présentée et il a été résolu :

D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2024-019 du secteur *de la Gare*, pour la construction d'un bâtiment multifamilial de six (6) logements selon les plans fournis avec la demande en y modifiant le stationnement par l'ajout d'une case supplémentaire et l'ajustement de la couleur de la toiture. En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé sur le lot 5 010 304 sur la rue du Pont.

Les mandats suivants ont été autorisés :

- Pavage Jérômien pour le pavage du lien piétonnier et cyclable entre les rues Allard et du Moulin.
- Paris, Ladouceur & Associés Inc. pour la réalisation d'une évaluation marchande aux fins d'expropriation du lot 5 010 123 situé au 11, rue des Loisirs.

Enfin, le conseil a autorisé la signature du protocole d'entente relatif à la collecte porte-à-porte des plastiques agricoles avec la MRC des Laurentides.

QUESTIONS

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse assistée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe

PROCHAINE SÉANCE

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 16 septembre 2024 à 19 h 30.

AVIS DE DÉROGATION MINEURE

Au cours de la séance ordinaire du Conseil municipal du lundi 16 septembre 2024 à 19 h 30, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure soit :

Demande #2024-021 :

Demande de dérogation mineure de 3 mètres avec la ligne avant pour agrandir la galerie.

Le tout sur le lot 5 010 905, situé au 8235, chemin du Moulin.

***Explication de la réglementation :** Le règlement 2002-56 relatif au zonage exige à l'article 10.2 qu'une galerie autorisée en cour avant empiète de 2 mètres maximum dans la marge de la zone prescrite soit de 10 mètres.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante :

ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

SERVICE DE L'URBANISME



Voici un aperçu des principales réalisations du Service de l'urbanisme au cours du dernier mois.

- Émissions et inspections de permis;
- Envoi de demandes de services pour différents projets ou problématiques;
- Mise à jour des formulaires de demandes de permis;
- Rédaction du nouveau règlement sur les animaux domestiques;
- Inspection, par zodiac, des bandes riveraines sur le lac Labelle.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

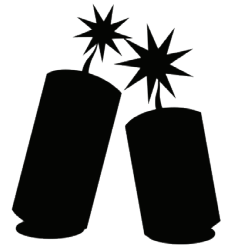


En lien avec la préservation du ciel étoilé et le bon voisinage, chaque citoyen doit veiller à éviter la pollution lumineuse en s'assurant que :

- La source de lumière soit dirigée vers le sol en ayant un système d'éclairage avec abat-jour ou autre élément camouflant la source lumineuse sur le dessus et sur les côtés;
- La source de lumière ne puisse sortir des limites de la propriété;
- La source de lumière soit constante, sans éclat ou intermittence. Un éclairage muni d'un système de détection de mouvement n'est pas visé.
- De diminuer la quantité de lumière bleue dans la source de lumière afin d'avoir une température de couleur de 3000 K ou moins.

FEUX D'ARTIFICE

Veillez noter que sur le territoire de la municipalité, il est interdit de causer du bruit en faisant usage ou en permettant de faire usage d'une pièce pyrotechnique (pétard ou feu d'artifice), en faisant usage ou en permettant d'en faire usage.



Une demande d'autorisation peut être demandée à la municipalité dans le cadre d'un événement spécial (conditions applicables).

Afin de respecter la quiétude du voisinage, veuillez svp éviter les feux d'artifices en fin de soirée.

L'INFO MUNICIPALE 2024

| DATE DE TOMBÉE | DATE DE PARUTION |
|----------------|------------------|
| 13 septembre | 2 octobre |
| 18 octobre | 6 novembre |
| 15 novembre | 4 décembre |

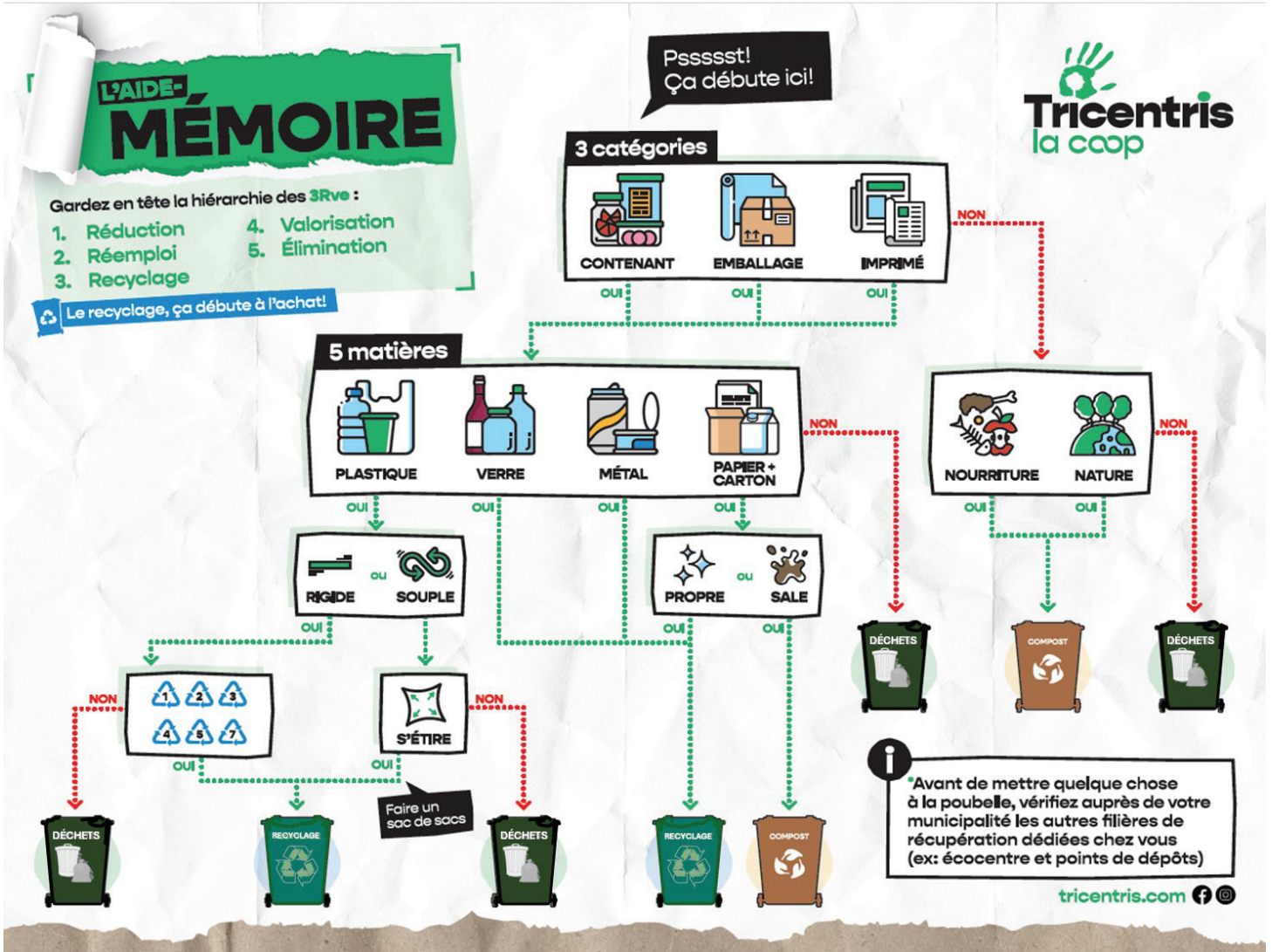
LES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Vivre sans voiture le temps d'une journée



Le 22 septembre prochain se déroulera la grande journée mondiale sans voiture. Elle permet de grandement réduire les émissions de gaz à effets de serre ainsi que de réduire la pollution sonore. Cette journée a une grande importance lorsque nous savons que les Canadiens se classent premier au monde dans la pollution occasionnée par les automobiles. La journée sans voiture nous permet de redécouvrir le grand air puisque nombreux sont ceux qui devront se déplacer à pied ou à vélo. Cette journée évoque de nombreuses questions comme ce que l'on pourrait faire avec tous les surfaces de stationnement s'il y avait moins de voitures. De nombreuses villes mettent en place un projet, où les citoyens peuvent transformer des étendues de stationnement en terrasse ou en coin bricolage pour l'instant d'une journée. Prenez simplement le temps d'imaginer tout ce qui pourrait être réalisé avec cet espace s'il y avait moins d'automobiles. Même lorsque la journée sans voiture sera terminée, rien ne vous empêche de continuer à utiliser votre bicyclette ou de faire du covoiturage. La planète vous remerciera certainement et vos coûts de déplacement seront réduits.

LES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



ACTIVITÉS À L'AGENDA DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

MARDI BADMINTON



MARDI BADMINTON

Rejoignez-nous au **gymnase du centre communautaire** pour des sessions de badminton dynamiques et amusantes offertes **GRATUITEMENT** chaque mardi .

Horaires

🏸 17 h à 19 h : Session familiale

🏸 19 h à 21 h : Ouvert à tous

Ajoutez cet évènement à votre calendrier! ➡

DÉPOUILLEMENT

Il est temps pour la municipalité de planifier son **DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL**. Celui-ci aura lieu au **GYMNASE** du centre communautaire, le **SAMEDI 7 DÉCEMBRE** de 10 h à 13 h.

Si vous souhaitez vous joindre à nous en tant que **BÉNÉVOLE** et offrir une journée mémorable à la jeune communauté de Labelle, contactez le Service des loisirs au 819 681-3371 poste 5016 ou par courriel à : loisirs@municipalite.labelle.qc.ca



Inscription requise

Lien à venir pour le formulaire d'inscription.

Suivez-nous sur Facebook



FESTIVITÉS DU 100^e ANNIVERSAIRE DE LA GARE ET JOURNÉES DE LA CULTURE



CURIOSITÉS DE LABELLE : CONFÉRENCE

À l'occasion de la sortie du livre *Curiosités du Cœur des Laurentides*, nous avons le plaisir d'accueillir l'auteure Marie Dallaire. Venez découvrir quelques-uns des trésors patrimoniaux de notre village lors d'une conférence captivante. La présentation sera suivie d'une

séance de signature, où vous pourrez vous procurer un exemplaire du livre sur place au prix de 30 \$.

JEUDI 12 SEPTEMBRE À 13 h 30

Chapiteau du centre communautaire (29, rue du Couvent)

Entrée libre! Viennoiseries et café servis.



SUR LES TRACES DU ROI DU NORD : CONTE

Accompagné du violoniste Éloi Amesse, le conteur Marc Sauvageau prend les traits d'Isidore Martin, fidèle bedeau du curé Labelle et personnage haut en couleur, pour raconter avec brio des bribes de l'histoire du célèbre curé.



SAMEDI 28 SEPTEMBRE À 19 h 30

Chapiteau - Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)

Entrée libre! Bière et vin (\$) disponibles sur place.

MARCHÉ DE LA GARE : ÉDITION AUTOMNALE

Profitez de cette ultime édition pour rencontrer les producteurs locaux et faire vos provisions avant la fin de la saison!

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

DE 9 h À 13 h

Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)



APRÈS L'ÉCOLE... ON DANSE! : SPECTACLE

Elles suivent des cours à Labelle, après l'école, avec Sophie Jubinville-Savard. Des jeunes, du primaire et du secondaire, présentent deux courtes chorégraphies originales signées de leur professeure et chorégraphe.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE À 10 h 30

Chapiteau - Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)

Entrée libre!



VOYAGE EN CABINETTES

Présenté par le collectif, Les Cabinettes, ce spectacle déambulatoire permet d'assister, à travers la fenêtre de chacune des 4 boîtes/castelets, à un très court spectacle de marionnettes, inspiré d'une fable de La Fontaine : « Maître Corbeau, sur un arbre perché/tenait en son bec un fromage ». A-t-il été volé sur un étal du Marché de la Gare?

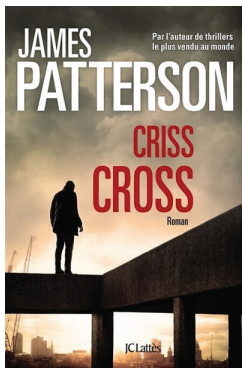
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE DE 11 h À 12 h

Chapiteau - Gare de Labelle (178, rue du Dépôt)

Entrée libre! Spectacle pour tous.

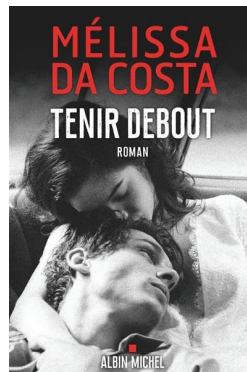


RENDEZ-VOUS : VOTRE BIBLIOTHÈQUE



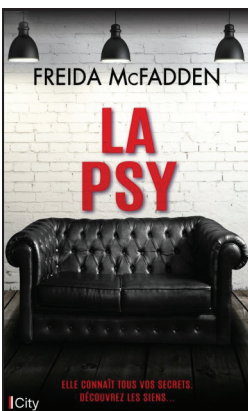
Criss Cross James Patterson

Après avoir été témoin de l'exécution d'un tueur qu'il avait contribué à faire arrêter, Alex Cross trouve sur une nouvelle scène de crime une note lui étant adressée signée par un simple M. Ce mystérieux tueur l'entraîne hors de Washington sur la piste de plusieurs homicides, cherchant à l'impliquer et à exhumer d'anciennes affaires de l'enquêteur.



Tenir debout Par Mélissa Da Costa

Eléonore et François tentent de vivre leur histoire d'amour envers et contre tout.



La Psy Par Freida McFadden

Tricia et Ethan sont des jeunes mariés à la recherche d'une maison. Pendant qu'ils visitent le manoir isolé d'une psychiatre renommée qui a disparu quatre ans plus tôt, une tempête de neige les empêche de quitter les lieux. Pour patienter, Tricia écoute les cassettes des séances du Dr Adrienne Hale avec chacun de ses patients, qui retracent les événements ayant conduit à sa disparition.



Dent sucrée Geneviève O'Gleman

Comblez votre dent sucrée, à toute heure de la journée!

Que ce soit pour souligner une grande occasion ou pour ajouter des pépites de bonheur dans votre quotidien, la nutritionniste Geneviève O'Gleman vous propose des versions de vos desserts préférés à la fois gourmandes et meilleures pour la santé. Elle rivalise d'originalité pour alléger incognito les grands classiques et simplifie les méthodes pour vous faciliter la vie et combler toutes vos envies.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents. Lors de votre inscription, apportez une preuve de résidence ainsi qu'une carte d'identité..

NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi - 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi - 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi - 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi - 9 h à 12 h 30

7393, boul. du Curé-Labelle

Téléphone: 819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca | www.mabiblioamoi.ca/labelle



LA CHRONIQUE HORTICOLE

Septembre ! Les fleurs annuelles sont encore très belles, les potagers produisent bien et les tomates du jardin sont savoureuses ! Avez-vous planté des fines herbes ?

Pendant l'été, vous avez pu les utiliser à la cuisine ! Il est temps de penser à ce qu'on peut faire pour en avoir tout l'hiver. Vous pouvez les mettre dans l'huile, les sécher et les congeler.

Le basilic, le thym, le romarin, l'origan se prêtent bien au séchage. Essayez la menthe pour vous en faire de la tisane. Vous pouvez :

Les attacher en bouquet et les suspendre la tête vers le bas dans un endroit bien aéré et sombre pour plusieurs semaines. Ensuite, il ne vous reste qu'à les émietter et les mettre dans des contenants hermétiques.

Les déshydrater en les plaçant dans un déshydrateur électrique selon les consignes du fabricant.

Les sécher au micro-ondes entre 2 papiers essuie-tout. Les mettre 1 minute dans le micro-ondes en marche. Vérifiez leur état et continuez à coup de 30 secondes, selon mes lectures, pour un maximum de 3 minutes total.

Utiliser le four, mais attention à sécher et non cuire les fines herbes.



De leur côté, la ciboulette, l'aneth, le persil, la citronnelle, la livèche et plusieurs autres préfèrent être congelés. Vous pouvez :

Les laver et les sécher à l'aide d'une serviette. Coupez-les et étalez-les, ensuite, sur une plaque à biscuits et les mettre au congélateur. Une fois gelées, placez-les dans un contenant hermétique au congélateur. Elles peuvent perdre leur texture, mais conserveront leur saveur !

Utiliser un bac à glaçon. Vous déposez vos fines herbes dans la cavité et remplissez avec de l'huile ou de l'eau.



Faire une purée et la mettre dans les bacs à glaçon au congélateur. Une fois la purée bien gelée, mettre les glaçons dans un pot allant au congélateur jusqu'à l'utilisation.

Je vous invite à tester les différentes méthodes et de trouver celle qui convient le mieux à vos besoins en cuisine ! Bonne dégustation !

Annie, responsable de l'horticulture



NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE



APPEL D'INTÉRÊT

Comité de la Gare de Labelle COMPTABILITÉ

- Implication : environ 3 h / mois
- Gérer l'ensemble des opérations comptables et financières de l'organisation, notamment la facturation, les comptes payables, les comptes recevables et la conciliation bancaire (quantité peu élevée)
- Produire des rapports financiers
- Gérer la trésorerie
- Gérer la paie (un employé l'été dans le cadre du programme d'emploi été étudiant) et émettre les relevés d'emplois
- Traiter les dons et les encaissements

Veillez svp envoyer une lettre de présentation par courriel à Claude Dumontier à cadumontier@gmail.com

Pour toute information, communiquez au 819 686-2422



Avec l'été qui s'achève, le Cercle de Fermières de Labelle est prêt à ouvrir ses portes pour vous accueillir.

La première rencontre régulière se tiendra :

le 3 septembre 2024 à 19 h
à la salle Wilfrid-Machabée

La salle sera disponible à compter de 17 h pour celles qui désirent venir jaser de leur été et des projets effectués durant la période estivale. Vous pouvez apporter votre lunch.

Changement à l'horaire :

Les journées d'accompagnement, se dérouleront désormais :

- ◇ les lundis soir de 17 h à 20 h
- ◇ les mardis de 13 h à 20 h
- ◇ et les mercredi de 13 h à 20 h.

Le tout débutera le lundi 9 septembre 2024 à 17 h.

Avec ce nouvel horaire, le Cercle espère avoir la chance d'accommoder plusieurs d'entre vous.

Votre présence est attendue.

Cerclelabelle@gmail.com

fadoq

Club de l'Âge d'Or de Labelle

Les membres du conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Labelle invitent ses membres à une « Épluchette de blé d'inde », le samedi 14 septembre 2024 à midi.

Les personnes qui désirent adhérer au Club et participer aux activités sont les bienvenues à venir les rencontrer et déguster du bon maïs frais.

Il est très important de réserver votre présence avant le 10 septembre auprès de Mme Francine Patry au 819 686-2667.

Au plaisir de vous rencontrer !

Mario Nantel, président



La Chambre de commerce de Labelle désire vous faire part d'une très triste nouvelle. En effet, Jo-Annie Degré-Blais, notre présidente, a récemment perdu son père et sa mère à quelques jours d'intervalle. Tous les membres de la Chambre et la communauté de Labelle sont de tout cœur avec toi Jo-Annie ! Nos sincères condoléances à toi et tous tes proches !

EN VRAC ...

La chambre reprend peu à peu son rythme après un été au ralenti. Nous avons quand même travaillé en collaboration avec nos divers partenaires durant tout l'été.

Adhésion - Fin octobre, nous relancerons le processus de renouvellement des adhésions.

SADC—Labo Entrepreneur - La Chambre de commerce de Labelle souhaite vous informer que la SADC des Laurentides démarre sa 5^e cohorte du Labo Entrepreneur Fondement (anciennement appelé LABO Démarrage) en septembre.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette opportunité unique offerte sur le territoire de la MRC des Laurentides et la MRC des Pays d'en-Haut.

Ce parcours de formations et d'accompagnement s'adresse **aux propriétaires d'entreprise nouvellement démarrée depuis 3 ans ou moins.**

Il comporte **8 formations + 7 heures de coaching individuel** + des **ateliers de groupe** + des **bourses à gagner.**

Contactez :

Chloée, responsable du Labo Entrepreneur,
au 450 915-2257

ou : celoriechartrand@sadclautentides.org

Information : Louise Vandal au 438 871-3384

CALENDRIER SEPTEMBRE 2024

| DATE | HEURE | ACTIVITÉS | ORGANISME | LIEU |
|---------------------------|------------|---|--|--|
| 1 ^{er} septembre | 9 h à 13 h | Marché de la Gare | Le Marché de la Gare | Gare de Labelle |
| 2 septembre | | Congé férié - Fête du Travail Fermeture des bureaux municipaux | Municipalité de Labelle | Municipalité de Labelle |
| 12 septembre | 13 h 30 | Visite de Marie Dallaire, auteure du livre <i>Curiosités du Cœur des Laurentides</i> avec séance de signature - Entrée libre - | Municipalité de Labelle | Chapelle 29, rue du Couvent |
| 13 septembre | | Date de tombée de L'Info Municipale | Municipalité de Labelle | |
| 14 septembre | Midi | Épluchette de blé d'Inde | Club de l'Âge d'Or de Labelle | Salle au sous-sol de l'hôtel de ville |
| 16 septembre | 19 h 30 | Séance ordinaire du conseil municipal | Municipalité de Labelle | Salle Wilfrid-Machabée |
| 28 septembre | 19 h 30 | <i>Sur les traces du roi du nord</i> - Conte avec Marc Sauvageau, conteur et Éloi Amesse, violoniste | Municipalité de Labelle | Gare de Labelle |
| 29 septembre | 9 h à 13 h | Marché de la Gare Édition automnale | Marché de la Gare | Gare de Labelle |
| 29 septembre | 10 h 30 | Spectacle de danse : Après l'école ... On danse! - Entrée libre - | Sophie Jubinville-Savard, professeure et chorégraphe | Chapiteau - Gare de Labelle |
| 29 septembre | 11 à 12 h | Voyage en cabinettes Pour tous - Entrée libre | Les Cabinettes | Chapiteau - Gare de Labelle |
| 2 octobre | | Parution de L'Info Municipale | Municipalité de Labelle | |



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371
Télécopieur : 819 686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca
municipalite.labelle.qc.ca

Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

Dôme Gilbert-Brassard

25, rue des Loisirs

Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

Salle de l'Âge d'Or et Salle

Wilfrid-Machabée

1, rue du Pont

Salle Valiquette

7393, boul. du Curé-Labelle
(en haut de la bibliothèque)